



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 22 décembre 2021

### Appel à projets « Besoins alimentaires de demain »

La stratégie d'accélération « Alimentation durable et favorable à la santé (ADFS) » a pour objectif de permettre au secteur alimentaire de capter l'ensemble de son potentiel économique tout en accélérant sa mutation vers des enjeux de durabilité et de santé.

Projets attendus :

- le **développement d'aliments plus sains, plus durables** et répondant aux attentes des consommateurs, en termes de modes de consommation, de qualité nutritionnelle, de goût et de naturalité (notamment via la réduction ou la substitution des additifs et auxiliaires technologiques venant de la chimie pétrosourcée). Il s'agit en particulier de répondre au marché des aliments issus de nouvelles sources de protéines (végétales, insectes, algues), pour la conservation desquels les techniques de fermentation ont un rôle crucial à jouer ;
- la mise au point de **process innovants** mobilisant les nouvelles technologies (équipements, capteurs, robots, outils de pilotage et de contrôle en ligne, automatisation, cobotique, traçabilité) au service de la qualité et de la sécurité de l'alimentation. Ces processus doivent être adaptés aux chaînes de production de l'industrie agroalimentaire, à la demande de flexibilité et de personnalisation de l'alimentation et limiter les impacts sur l'environnement (énergie, déchets, coproduits), pour réussir la transition numérique et gagner en compétitivité ;
- les problématiques d'aptitude au contact alimentaire **des emballages**, dans un contexte de forte évolution des exigences réglementaires (augmentation du recyclage, du réemploi et du vrac, réduction du plastique) et d'attentes croissantes de la part des consommateurs ;
- les **nouveaux outils** destinés à guider les différents acteurs de la chaîne alimentaire vers des comportements plus vertueux, mais aussi à améliorer la traçabilité et la transparence de l'information du consommateur, en s'appuyant sur des systèmes d'information nutritionnelle avancée et sur de nouvelles méthodes d'évaluation du caractère durable des produits.

Deux types de projets sont éligibles :

- Les projets individuels ;
- Les projets collaboratifs.

Date de clôture : 8 juin 2022

Pour plus d'informations: <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-besoins-alimentaires-de-demain>

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex